

RAPPORT ANNUEL 2018/2019



COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

MOT DU PRÉSIDENT	3
LE COMITÉ DE PARENTS	4
Mission	4
Structure	5
Exécutif 2017-2018	6
Les commissaires-parents	6
Comité consultatif de transport (CCT)	6
FCPQ	7
Comité culturel	7
Secrétariat permanent du Comité de parents	7
Liste des membres 2018-2019	8
RCP-3L	10
CCSEHDAA	12
FINANCES	13
FINANCES	14
LES DOSSIERS PRINCIPAUX	15
Interpellation du ministre Roberge	15
Critères d'inscription	15
Horaires	15
Pacte pour l'école québécoise	16
Sondage maternelles 4 ans	16
ABC	17
HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES	18
Les lauréats 2019	18

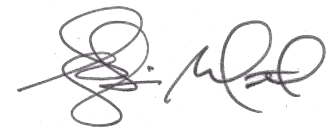
MOT DU PRÉSIDENT

Le message de la présidence de ce rapport annuel devrait refléter ce que le Comité de parents a accompli dans la dernière année. Cette année, il est particulièrement difficile de s'en tenir au passé et de ne pas regarder en avant. Les changements au niveau de la gouvernance scolaire dont on entend parler depuis plusieurs années semblent vouloir se concrétiser dans les prochains mois. L'implication parentale a donc une importance particulière dans ce contexte.

Or, il me fait extrêmement plaisir de constater que l'implication parentale est en santé au Comité de parents de la CSDL. La participation aux séances n'a pas ralenti et le nombre de représentants présents reste, en moyenne très élevée. Au-delà du nombre et de l'assiduité de ses membres, c'est surtout au niveau de la qualité et la justesse des interventions que le Comité de parents a encore cette année démontré sa pertinence et son désir de participer au mieux-être et à la réussite de nos enfants.

L'an dernier, j'ai commencé l'année en disant qu'il était important de cibler nos efforts et ne pas mener des combats inutiles. Nous avons bien ciblé et nous avons porté la voix des parents lavallois. Que ce soit au niveau de la Commission scolaire qui nous a consultés sur plusieurs enjeux, au-delà de ses obligations légales de le faire, ou lorsque nous avons publié notre sondage sur les maternelles 4 ans qui a servi de base à un débat autant dans l'opinion publique que sur les banquettes de l'Assemblée nationale.

L'année qui vient marquera un virage pour le Comité de parents de la CSDL. Nous devons tous rester vigilants afin de préserver les acquis de la représentation et l'implication parentale.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Martel', with a stylized flourish at the end.

Sylvain Martel
Président du Comité de parents

LE COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents est une instance de consultation incontournable pour la Commission scolaire. Le législateur lui a attribué d'importantes responsabilités, dont celle de développer et de favoriser la participation des parents dans le milieu scolaire.



Mission

- Promouvoir la participation des parents aux activités de la Commission scolaire et désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire;
- Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la Commission scolaire ainsi que sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre;
- Transmettre à la Commission scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par les représentants du CCSEHDAA;
- Former, informer et soutenir les parents dans leurs démarches d'implication dans le réseau de l'éducation et mettre à leur disposition des ressources les appuyant dans leurs rôles;
- Représenter et exprimer les besoins et les points de vue des parents lavallois auprès des instances gouvernementales et scolaires, régionales et nationales.

Structure

76 représentants

Un parent par école primaire et secondaire provenant des conseils d'établissement (72) et quatre parents provenant du CCSEHDAA.

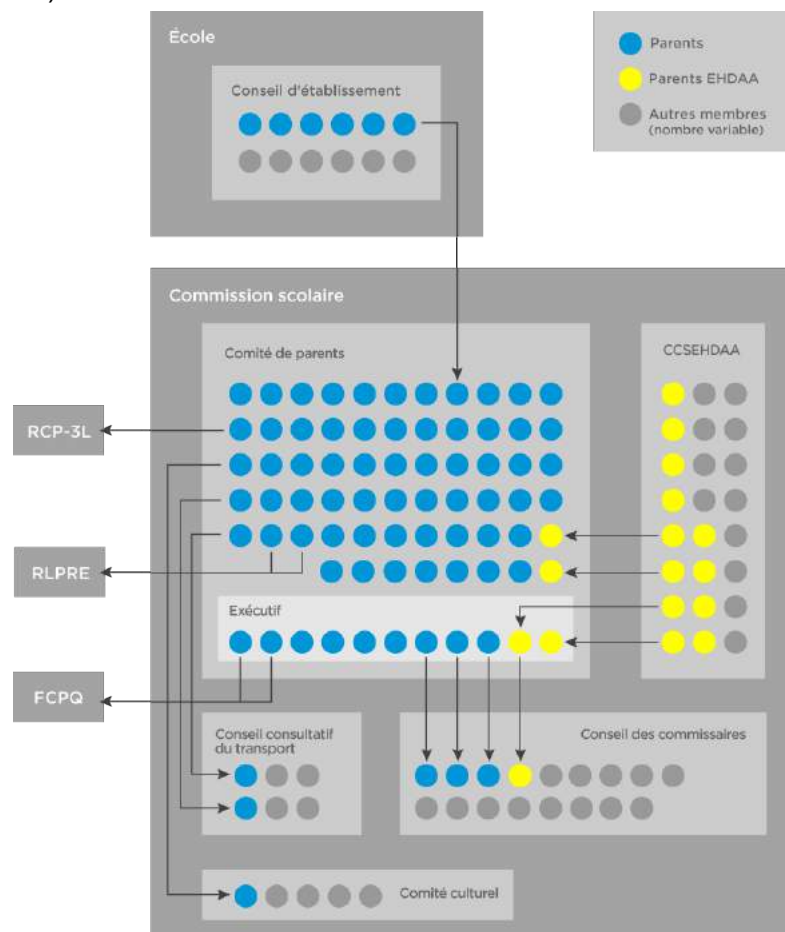
Un exécutif de 11 membres

Présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie, commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement primaire, commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement secondaire, 4e commissaire-parent, délégué n° 1 à la FCPQ et délégué n° 2 à la FCPQ, s'ajoutent à ces neuf postes le commissaire-parent EHDA et le représentant du CCSEHDAA qui sont désignés préalablement, lors de l'assemblée générale du CCSEHDAA.

Comme un représentant peut occuper plus d'un poste, l'exécutif se dote de conseillers afin d'obtenir 11 membres.

Les commissaires-parents siègent et ont droit de vote au Conseil des commissaires.

Le Comité de parents se désigne aussi un délégué au RCP-3L, un délégué au comité culturel, ainsi que deux délégués au comité consultatif du transport, un pour l'ordre d'enseignement primaire et un pour le secondaire. Nous avons également deux délégués au RLPRE (Regroupement lavallois pour la réussite éducative).



Exécutif 2017-2018

Présidence	Sylvain Martel
Vice-Présidence	Christian Pineda
Secrétariat	Patrick Martin
Trésorerie	Suzanne Fournier
Commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement primaire	François-Hugues Liberge
Commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement secondaire	Amale Chaanin
Commissaire-parent EHDAA	Isabelle Bouchard
Commissaire-parent 4 ^e	Sylvain Martel
Délégué n° 1 FCPQ	Nathalie Carrière
Délégué n° 2 FCPQ	Geneviève Boismenu
Représentante CSSEHDAA	Mélanie Rousseau
Conseiller	Sébastien Vallée

Les commissaires-parents



Le Comité de parents de la CSDL a élu en octobre 2019 (selon l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique), les commissaires représentants du Comité de parents. Ceux-ci en sont à leur deuxième année de mandat, qui a une durée de 2 ans.

Comité consultatif de transport (CCT)

Les membres du Comité de parents qui ont fait partie de ce comité cette année sont :

Christian Pineda, représentant pour l'ordre d'enseignement primaire;
M. Mongi Zitouni, représentant pour l'ordre d'enseignement secondaire;

FCPQ

La première déléguée à la FCPQ du Comité de parents cette année est Nathalie Carrière.
La deuxième déléguée est Geneviève Boismenu.

Le colloque de la FCPQ a eu lieu à Boucherville en juin.



Comité culturel

Mme Nathalie Carrière a été désignée comme membre du Comité de parents faisant partie du Comité culturel de la CSDL.

Secrétariat permanent du Comité de parents

Marie-Josée Hébert, secrétaire de gestion

Liste des membres 2018-2019

Alfred-Pellan	Sébastien Vallée
Alphonse-Desjardins	Suzanne Fournier
Charles-Bruneau	Philippe Leblanc
Cœur-Soleil	Geneviève Boismenu
Coursol	Cynthia Declunder
CQPEL	Patrick Martin
Curé-Antoine-Labelle	Nathalie Carrière
De l'Arc-en-ciel	Julie Cummings
De l'Avenir	Marie Camara
De l'Équinoxe	Stéphanie Leblanc
De Val-des-Ruisseaux	Hubert Alexandre-Gingras
Demers	Vincent Legault
Des Cardinaux	Christian Pineda
Des Cèdres	Nadine Tabet
Du Bois-Joli	Jean-Philippe Samson
Du Parc	Violaine Cloutier
École d'éducation internationale de Laval	Amal Chaanin
Eurêka	Karl Jean
Fleur-de-Vie	Amina Ameer
Fleur-Soleil	Noémie Derrien
Georges-Vanier	Evelyne Morissette
Hébert	Catherine Samuel
Horizon-Jeunesse	Zioud Sabrina
J.-Jean-Joubert	Katie Émond
Jean-Lemonde	Izabela Cismas
L'Aquarelle	Gina Soccio
L'Envol	Patricia Rhéaume
L'Envolée	Martin Veilleux
L'Escale	Robert Ménard
L'Harmonie	Pierre Clément
L'Orée-des-Bois	Jacques Lorrain
La Source	Mélanie Rousseau
Le Baluchon	Karine Poirier
Le Petit Prince	Jason Berlin
Le Sentier	Mélissa Georges-Louis
Le Tandem	Julie Pacheco-Robert
Leblanc	Gévry Stéphanie

Léon-Guilbault	Fabian Andres Ballesteros Gallego
Les Explorateurs	Catherine Bérard
Les Quatre-Vents	Isabelle Bouchard
Les Trois-Soleils	François-Hugues Liberge
Marc-Aurèle-Fortin	Omar Daher
Marcel-Vaillancourt	Marc Saba El Leil
Mont-de-La Salle	Mongi Zitouni
Notre-Dame-du-Sourire	Karima Charif
Odyssée-des-jeunes	Adil Houidar
Paul VI	Amri Soumaya
Paul-Comtois	Jean-François Lachapelle
Pépin	Sabrina Cacciatore
Père-Vimont	Fabio Interdonato
Pierre-Laporte	Nick Di Nezza
Poly-Jeunesse	Lyne Laporte
Raymond	Ali Feth Allah Zouaoui
Saint-François	Pascale Corbeil
Saint-Gilles	Emmanuelle Bournival
Saint-Martin	Latifa Mazhar
Saint-Norbert	Julie Brunel
Saint-Paul	Joanna Posca
Sainte-Béatrice	Jennyfer Valmé
Sainte-Marguerite	Catherine Venne
Simon-Vanier	Carine Constantin
St-Maxime	Simon Semaan
Val-des-Arbres	Sylvain Martel
Villemaire	Vincent Legault
Représentante CCSEHDAA	Isabelle Bouchard
Représentant CCSEHDAA	Véronique Lacombe
Représentant CCSEHDAA	Mélanie Rousseau
Représentante CCSEHDAA	Nassima Ziane

RCP-3L

Le regroupement régional des comités de parents est une table d'échanges et de concertation où l'on partage les bons coups de chacun des comités de parents membre du RCP3L, on tente de trouver des solutions aux problèmes qui touchent le milieu scolaire et on envisage des actions communes sur certains dossiers.

Le comité exécutif du RCP-3L est composé d'un délégué et d'un substitut élus dans chacun des comités de parents des huit commissions scolaires des trois régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Les membres de l'exécutif pour l'année 2018-2019 :

Région de Laval	Déléguée	Substitut
C.S. de Laval	Amal Chaanin (présidente)	Julie Pacheco
Région des Laurentides	Délégués	Substituts
C.S. de la Rivière-du-Nord	Geneviève Gagnon	Nathalie Guillemete
C.S. de la Seigneurie-des-Mille-iles	Mathieu Gagnon (vice- président)	Christian Slachetka
C.S. des Laurentides	Stéphanie Janvier	John Monaghan
C.S. Pierre Neuveu	Noémie Bouchard	-
Région de Lanaudière	Déléguées	Substituts
C.S. des Affluents	Isabelle Parent	Yannick LaRue
C.S des Samares	Cathy Noury (trésorière)	Annie Martin
Laval-Laurentides- Lanaudière	Déléguée	Substitut
C. S. Sir-Wilfrid-Laurier	Carla Totsi	-

L'assemblée générale du RCP3L a eu lieu le 24 novembre 2018, chaque comité de parents pouvait élire un délégué par 7000 élèves de sa commission scolaire. De Laval, six délégués ont assisté à cette rencontre: Isabelle Bouchard, Marie Camara, Amal Chaanin, Cynthia Declunder, Karl Jean et Mongi Zitouni. Suite à cette assemblée tenue à Saint-Eustache, deux formations ont été offertes :

- «Parents branchés : Les relations amoureuses sans cyberviolence » par l'AQPV.
- «Les responsabilités légales des jeunes » par Pierre Renaud.

Une rencontre des présidences des comités de parents, des présidences des comités consultatifs des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) et des commissaires parents a eu lieu en février 2019. Les sujets abordés furent : Le transport scolaire, le projet éducatif, les frais exigés des parents (recours collectif), le plan d'intervention, les cours d'éducation à la sexualité et la gouvernance scolaire.

En mars 2019, la FCPQ fait une présentation et mène une consultation sur le projet de loi 12 - *Loi visant à préciser le droit à la gratuité scolaire et l'encadrement de certaines contributions financières*.

En avril 2019, M. François Paquet offre une formation sur la LIP loi sur l'instruction publique, celle-ci est toujours appréciée par l'ensemble des participants.

Le Groupe relais régional sur le plan d'action pour contrer la violence en milieu scolaire offre des journées de formations thématiques. Le RCP3L est le seul regroupement de parents qui y est invité. Les sujets des trois journées :

- En novembre 2018, à Saint-Sauveur : « En société, à l'école, on prend soin de ma santé mentale »
- En mars 2019, à Saint-Eustache : « Un climat positif et bienveillant dans chaque milieu », « Comprendre la diversité sexuelle et l'identité du genre ». Projet de loi 103 (loi visant la lutte contre la transphobie)
- En avril 2019, à Saint-Jérôme : « En société, à l'école, on construit ensemble notre intelligence collective pour prendre soin du bien-être de nos ados et de nos jeunes adultes ». Projet de loi 2 (loi resserrant l'encadrement du cannabis) ainsi que plusieurs conférences sur les actions préventives en milieu scolaire et la légalisation du cannabis.

Finalement, ce fut une année d'échanges fructueux avec plusieurs questions à surveiller :

- Les mesures budgétaires : Quel pouvoir réel ont les CÉ sur ces mesures?
- La scolarisation d'élèves à domicile : Combien y-en-a-t-il et comment les parents en font la demande dans chaque commission scolaire?
- Mouvement « À Go on lit », www.agol.ca lancée par le PREL, une plateforme pour faire découvrir aux jeunes le plaisir de la lecture sur tout le territoire des Laurentides : jeu-questionnaire, profils de lecteur, des ambassadeurs (chanteurs ou acteurs) ... Ce projet intéressant sera-t-il déployé partout au Québec?
- La gouvernance scolaire : Vers où on s'en va?

CCSEHDAA

Chaque commission scolaire a l'obligation, selon la Loi sur l'instruction publique, de mettre en place un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage communément appelé le CCSEHDAA.

La mission du CCSEHDAA est définie par la Loi sur l'instruction publique, il s'agit entre autres de donner son avis à la Commission scolaire de Laval sur :

- La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA.
- L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- L'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Ce comité regroupe autour d'une même table, tous les partenaires œuvrant auprès des élèves HDAA. On y trouve des parents d'élèves HDAA, un représentant de la direction générale et des représentants (des directions d'école, des enseignants, du personnel professionnel, du personnel de soutien, du Conseil des commissaires et d'organismes externes). Les parents forment la majorité des membres de ce comité.

La Loi sur l'instruction publique stipule que le CCSEHDAA est composé entre autres, « de parents de ces élèves, désignés par le comité de parents ». (Art. 185)

Lors de l'AGA du Comité de parents du 20 octobre 2014, la résolution AGACP-2014-10-20 – 020 a été adoptée afin que le Comité de parents de la Commission scolaire de Laval procède à l'élection par acclamation du commissaire parent EHDAA qui a été désigné lors de l'assemblée générale du CCSEHDAA de la CSDL.

Dans le même esprit, le Comité de parents de la Commission scolaire de Laval a décidé d'entériner les membres parents du CCSEHDAA qui auront été désignés par leurs pairs lors de leur assemblée générale comme représentants au Comité de parents ainsi que pour le représentant CCSEHDAA siégeant à l'exécutif.

Ces dispositions font maintenant partie des règles de régie interne du Comité de parents (adoptées en mai 2017), au point 5.1 sur les rôles et pouvoirs de l'AGA du CP.

L'implication et l'opinion des parents d'élèves HDAA au sein du CCSEHDAA ainsi qu'au Comité de parents contribuent grandement à l'amélioration des services aux élèves HDAA en apportant une vision parentale et un regard sur la réalité de tous les enfants.

Pour consulter le rapport annuel 2018-2019 du CCSEHDAA, nous vous invitons à vous rendre au : www.cslaval.qc.ca/ccsehdAA



Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

FINANCES

**BUDGET**
2018-2019**REEL**
2018-2019**FDS**

Fonds à destination spéciale	8 216,00 \$	8 216,00 \$
Programme soutien action bénévole (F.Charbonneau)	300,00 \$	300,00 \$
	8 516,00 \$	8 516,00 \$

REVENUS

Allocation de l'exercice courant	27 000,00 \$	27 000,00 \$
Total disponible (Sans les FDS)	27 000,00 \$	27 000,00 \$

DÉPENSES

FCPQ (congrès)	4 400,00 \$	2 204,75 \$
RCP3L	1 000,00 \$	1 256,60 \$
Soirée Hommage aux bénévoles	3 500,00 \$	6 256,60 \$
ABC (Ateliers branchés du comité)	7 500,00 \$	8 374,12 \$
Frais de déplacement et frais de garde	4 000,00 \$	3 690,80 \$
Frais de représentation, social, réunions	4 000,00 \$	3 616,78 \$
Communications	1 400,00 \$	491,20 \$
Frais informatiques (logiciels, fournitures)	800,00 \$	114,97 \$
Frais de bureau	400,00 \$	163,09 \$
Total des dépenses	27 000,00 \$	26 168,91 \$
Solde	0,00 \$	831,09 \$

Préparé par Suzanne Fournier, trésorière

NOTE 1: La CSDL a comptabilisé un montant de 1,083\$ de dépenses de 2017-2018 dans l'année courante 2018-2019.

NOTE 2: Le dépassement budgétaire de la soirée Hommage aux bénévoles a été discuté en séance et une résolution concernant ce dépassement budgétaire et décrivant les mesures prises et à prendre a été adopté le 10 juin 2019.

FINANCES



Résolution sur le budget de la soirée Hommage aux bénévoles

ATTENDU la volonté du Comité de parents de la CSDL de continuer à souligner l'importance de l'engagement bénévole en collaboration avec la Commission scolaire tel que nous le faisons annuellement lors de la soirée Hommage aux bénévoles;

ATTENDU la réorganisation du concept de la soirée qui a été proposé cette année;

ATTENDU les commentaires favorables au déplacement de la soirée dans le calendrier et son effet positif sur le nombre de candidatures pour la soirée;

ATTENDU la large part du budget du Comité de parents attribué à l'organisation de cette soirée;

ATTENDU les coûts élevés de la soirée pour cette année;

ATTENDU les efforts faits par le Comité de parents pour minimiser ses dépenses en fin d'année;

Il est proposé par Véronique Lacombe, représentante du CCSEHDAA

QUE le comité de parents accompagne le dépôt de son bilan financier 2018-2019 d'une note explicative de l'impact de la soirée Hommage aux bénévoles sur son budget 2018-2019, incluant la présente résolution.

QUE le Comité de parents instaure, dès l'automne 2019, un groupe de représentants dédié à travailler proactivement, en collaboration avec la Commission scolaire, pour trouver les meilleures façons de souligner l'apport immense des bénévoles dans le milieu scolaire lavallois et s'assurer que cet hommage se fasse à l'intérieur de balises financières strictes et raisonnables.

CP 2019-06-10-007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LES DOSSIERS PRINCIPAUX

Encore une fois cette année, la Commission scolaire a consulté le Comité de parents au-delà de ses exigences légales. L'avis des parents est important dans l'établissement des politiques et dans la prise de position sur beaucoup d'enjeux.

Le Comité de parents a donné son avis dans les dossiers courants de la Commission scolaire tels les actes d'établissement des deux nouvelles écoles, la politique culturelle, du plan triennal 2019-2022 et des objectifs, principes et critères de répartition des revenus.

Interpellation du ministre Roberge

En novembre nous avons interpellé le ministre de l'Éducation nouvellement élu afin de faire trois déclarations concernant ses intentions de réformer les structures administratives scolaires.

En premier lieu, qu'en tant que partie prenante et intervenants de première ligne dans la réussite éducative de nos enfants, les parents doivent être des participants actifs de la réflexion et d'une mise en chantier d'une telle restructuration. En deuxième lieu, que la représentation parentale dans le milieu de l'éducation soit bonifiée et basée sur un mécanisme démocratique. Et finalement, que les parents doivent faire partie des processus de décision en éducation, tant au niveau local, que régional et national.



Le ministre Roberge nous a écrit au début de 2019 pour nous indiquer qu'il prenait note de notre position.

Critères d'inscription

La révision des critères d'inscription a fait l'objet d'une consultation, mais comme les parents étaient représentés dans le groupe de travail chargé de reviser ces critères, notre avis s'était progressivement inscrit dans le projet. La révision des critères pour l'EEIL a également fait l'objet d'une consultation auprès des parents.

Horaires

Depuis quelques années, les parents sont consultés sur les horaires d'entrée et de sortie des écoles de la CSDL. La consultation a même été étendue aux CE de ces écoles. Cette année, l'Organisation scolaire et du transport de la CSDL avait fait un travail remarquable afin d'accommoder le plus possible les besoins et préférences des milieux.

Malheureusement, l'ajout d'une 2e récréation est venu chambouler ce travail. Le Comité de parents a interpellé à nouveau le ministre afin qu'il rapporte l'implantation de cette 2e récréation à l'an prochain. Ce n'est pas que les parents s'y opposaient, mais bien parce que l'implantation précipitée de cette mesure avait des répercussions sur un travail et une collaboration qui s'est construite sur plusieurs années.

Pacte pour l'école québécoise

Comme il s'agissait d'une initiative d'élèves de niveau secondaire de plusieurs écoles de différentes régions, le Comité de parents a décidé de s'engager pour l'avenir de nos enfants en signant le Pacte pour l'école québécoise. Ce pacte demande aux instances scolaires des gestes concrets pour l'environnement.

Afin que notre appui soit accompagné d'une utilisation responsable des ressources et une diminution de notre empreinte écologique, nous avons décidé de réduire au maximum l'utilisation du papier. Nous n'imprimons plus d'affiches pour les Ateliers Branchés du Comité, nous n'imprimons plus des PV ou autres documents de consultation. D'ailleurs, ce rapport annuel est la première version exclusivement électronique.

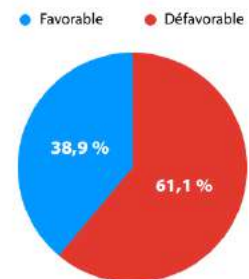
Sondage maternelles 4 ans

Afin d'avoir une idée claire de la position des parents qu'il représente, le Comité de parent a souhaité récolter l'avis des parents lavallois ayant déjà des enfants dans le système scolaire. Un sous-comité a donc été mis en place afin de produire un sondage en ligne. Le sondage visait à répondre à deux questions fondamentales :

- 1) L'opinion générale des parents lavallois envers une maternelle dès l'âge de 4 ans.
- 2) L'intention des parents lavallois d'utiliser un tel service pour leurs enfants.

Le sondage a été effectué entre le 17 et le 29 avril 2019. Un lien vers le sondage fut transmis par les directions via les listes de courriel internes des écoles. Il y a eu 5968 répondants, des parents lavallois ayant un ou des enfants dans une école de la CSDL. 1566 répondants, soit 26,2 % ont laissé un commentaire à la fin du questionnaire.

Les résultats ont démontré qu'il y avait une demande pour ce service, mais que rendre le service universel ne valait peut-être pas les ressources qu'un tel projet demande. Les résultats ont été publiés sous forme de résumé et, par souci de transparence, dans une version complète. Nous avons partagé ces résultats avec plusieurs instances du milieu scolaire et les avons rendus accessibles via les médias sociaux et notre site web.



La publication de ces résultats a lancé un débat public et notre sondage a été cité lors des travaux à l'Assemblée nationale, notamment par le ministre de l'Éducation et le premier ministre. Un interview à ce sujet a aussi eu lieu à LCN.

il est intéressant de noter que depuis, le gouvernement a changé son discours et parle de rendre le service accessible à 50% de la population plutôt que d'une implantation mur à mur.

ABC

Le Comité de parents remplit son rôle d'information et de formation auprès des parents, en organisant des conférences offertes gratuitement et présentées dans des écoles de la Commission scolaire.

Cette année, Nathalie Carrière, responsable de l'organisation, nous a concocté un menu varié touchant plusieurs sphères de la vie parentale.

Le 23 octobre 2018

Mieux comprendre la cyberdépendance

par Docteure Marie-Anne Sergerie, Ph. D., Psychologue.

Le 9 novembre 2018

Je courais, je courais, je courais...

Pièce de la troupe Théâtre Parminou.

Le 6 décembre 2018

Comment m'aider? Guide de survie pour parents d'enfants ayant des troubles d'apprentissage

par Julie Philippon, Auteure, blogueuse et conférencière.

Le 19 février 2019

La persévérance scolaire de votre enfant... votre pouvoir d'action

par Docteure Nadia Gagnier, Ph. D.

Organisé en collaboration avec le Regroupement Lavallois pour la réussite éducative.

Le 2 avril 2019

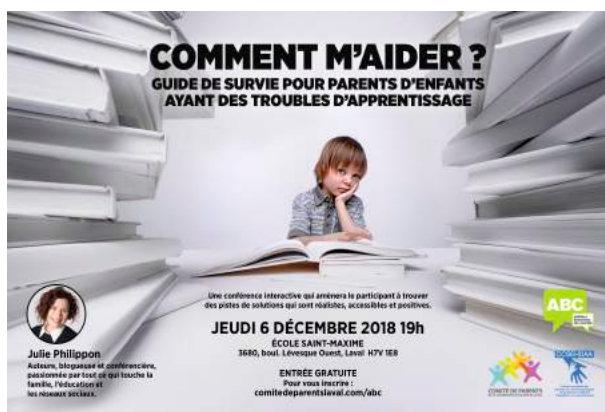
Les responsabilités légales des élèves

par Pierre Renaud, directeur et conférencier, expert jeunesse et ancien policier à la Sûreté du Québec.

Le 7 mai 2019

Le nouveau guide alimentaire

par Isabelle Huot, Docteure en nutrition, chroniqueuse et conférencière.



HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le 4 avril a eu lieu, à l'école secondaire Saint-Maxime, la soirée Hommage aux bénévoles 2018-2019. Lors de cette soirée, la Commission scolaire de Laval, en collaboration avec le Comité de parents, a souligné la contribution indispensable des bénévoles qui œuvrent dans ses établissements.

C'est une soirée revisitée qui a été proposée aux bénévoles et aux invités présents. Le nouveau concept élaboré a pour objectif de reconnaître individuellement les bénévoles qui étaient présents lors de cette soirée. Peu importe le temps consacré au bénévolat, toutes les actions doivent être reconnues et valorisées puisque chaque geste compte.



Les lauréats 2019

le Coup de cœur de l'année du Comité de parents est **Amal Chaanin**.

Le CCSEHDAA a remis le Coup de cœur de l'année à **Mélanie Rousseau**.

Une bourse de 1 000 \$ a été remise par tirage parmi les bénévoles présents pour la réalisation d'un projet à leur école. Cette année, la bourse a été gagnée par l'école **Jean Lemonde**.

